

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 18 (1988)
Heft: 10

Rubrik: Plumes, poils et Cie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Un mouton pour trois habitants

Depuis que les méthodes de recensement existent, cette proportion de 1 à 3 est pratiquement demeurée constante. Au fur et à mesure que les populations humaines augmentent, le cheptel des ovins suit de façon très régulière. Statistiquement parlant, chacun d'entre nous «possède» donc le tiers de l'une de ces charmantes bêtes paissant un peu partout sur l'ensemble du globe. Et vous avez le choix de la race qui semble le mieux vous convenir car, de nos jours, on ne dénombre pas moins de 450 espèces différentes. Des petits, des grands, des maigres, des gras et même des... sans laine. Et si, normalement, le mouton classique arbore fièrement deux cornes, certains en

possèdent quatre, six et même parfois huit. Sans parler des oreilles qui peuvent être minuscules, à larges pavillons tendus à l'horizontale ou ridiculement pendantes.

De vastes étendues sont nécessaires pour que le bélier donne son plein rendement et que les brebis mettent bas après une gestation de 144 à 155 jours! Certaines races donnent assez régulièrement naissance à des jumeaux ou «bessons», mais la règle d'un unique jeune est la plus courante. Un agneau qui devra téter sa mère pendant 5 à 6 semaines, s'essayant pourtant, dès le 2^e jour, à sucer des brins d'herbe qu'il recrache aussitôt car son estomac n'est pas prêt à ruminer avant le 15^e jour.

Moment difficile, le sevrage interviendra vers le 5^e mois et provoquera bien des pleurs car l'attachement d'une mère pour son jeune est très fort. Beaucoup d'éleveurs pratiquent une séparation pendant la journée pour ne réunir la mère et son jeune que pendant la nuit. En général, au bout de 4 ou 5 jours de ce traitement, on peut enfin les laisser rejoindre le troupeau sans qu'ils éprouvent le besoin de se chercher. L'oubli naturel, qui est la règle chez les animaux, a fait son œuvre.

L'autre caractéristique du mouton est sa propension à se regrouper en masse compacte dès le moindre signe de danger. Chaque

membre du troupeau devient alors un simple automate, faisant une confiance aveugle à celui qui prend une «initiative», bonne ou mauvaise! Et c'est ce comportement très particulier qui lui a valu bien des sarcasmes de la part des humains. Immérités, car l'homme oublie un peu facilement qu'il est parfaitement capable, lui aussi, de céder à la panique. Imaginez que, dans une salle de spectacle, vous vous mettiez à crier au feu sans la moindre raison valable. Croyez-vous qu'un seul spectateur vous demanderait une explication avant de gagner à la hâte l'issue la plus proche? Tous suivraient comme des moutons...

P. L.

